



CHAMPVANS

infos

N° 312
Été 2025

Budget 2025 Les grandes orientations



DOSSIER

Les orientations du
budget 2025

Page 8

ÇA BOUGE À CHAMPVANS

Séverine Coiffure devient
socio-coiffeuse

Page 10

TRAVAUX

Création de 17 places de
stationnement

Page 7

AGENDA

JUILLET

Samedi 5	Barbecue paysan entre parents <i>Organisée par l'APECM Champvans-Monnières</i> À partir de 12h - Stade Jean Mothet
Dimanche 6	Randonnée pédestre « La Champvannaïse » <i>Organisée par le Foyer Rural</i> 8h à 14h - Salle des Fêtes
Dimanche 13	Faites de la Pétanque ! <i>Organisée par l'Amicale Pétanque du Foyer Rural et la boucherie MORIZOT</i> 10 h à 14h - Place de Hüffenhardt
Lundi 28	À l'abordage ! Mille sabords... <i>Jeux à partir de 9 ans, sur inscription, durée 1 h</i> 17h30 ou 18h30 - Médiathèque Raymond Lefèvre

SEPTEMBRE

Dimanche 14	Marche et Repas - 18e édition <i>Organisés par Les Copains de la Traversée</i> Salle des Fêtes - Voir en dernière page
-----------------------	---

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
INFOS	4
TRAVAUX	6
DOSSIER	8
ÇA BOUGE À CHAMPVANS	10
ACTUALITÉS	11
ENVIRONNEMENT	12
ASSOCIATIONS & CULTURE	13

CHAMPVANS Infos

Directeur de la publication : Dominique MICHAUD
Conception & mise en page : Nathalie MICHEL
Photos : Mairie de Champvans sauf crédits cités
Impression : DAVID GRAPHIC—800 ex.
Dépôt légal : 11/02/1989

Un chamois dans la carrière de Champvans

Mairie - 2, rue André Gleitz - 39100 CHAMPVANS - ☎ 03 84 72 03 69 - ✉ mairie@champvans.fr
Secrétariat : Lundi et vendredi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 14h30 à 18h



Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, ce 31 mars, le budget communal 2025. Un budget ambitieux, responsable et tourné vers l'avenir.

Sans toucher aux taux d'imposition – inchangés depuis 2017 – nous avons souhaité maintenir un niveau d'investissement élevé, avec 1 747 636 € inscrits à ce titre. Grâce à une gestion rigoureuse et un report de fonctionnement significatif de 700 708 €, le recours à l'emprunt est limité à 250 000 €, garantissant une capacité de désendettement maîtrisée de 5 ans.

Ce budget est rendu possible par la convergence de plusieurs paramètres favorables : un excédent de fonctionnement de 270 462 €, la hausse des recettes fiscales portée par la croissance du bâti et l'évolution des bases fiscales qui sont indexées sur l'inflation, des revenus locatifs en constante progression (issus notamment de la cure, de la maison médicale et de l'antenne téléphonie), un abondement exceptionnel de 200 000 € provenant des bonnes ventes de bois, sans oublier la vente d'une parcelle à Ages & Vie et la cession des derniers terrains de la zone artisanale au Grand Dole.

Les projets que nous portons pour 2025 ne sont pas de simples dépenses : ce sont des investissements d'avenir qui vont générer des recettes supplémentaires. Plus de 350 000 € seront dédiés à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la cure, de l'A.L.S.H., de la salle des fêtes et du hangar à bois déchiqueté.

Un budget ambitieux, responsable et tourné vers l'avenir.

Le portage financier des ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle des fêtes n'est pas encore défini ni inscrit au budget. En fonction de l'appel d'offres qui vient d'être lancé, la commune supportera l'investissement ou la SEM EnR Citoyenne.*

La majorité des 366 497 € réservés aux bâtiments sera utilisée pour le désamiantage de la toiture, l'extension du hangar et la création de deux nouveaux logements (presbytère et l'ancien cabinet médical), renforçant ainsi notre parc locatif.

Notre action ne s'arrête pas au photovoltaïque et aux bâtiments. D'importants aménagements de voirie sont également prévus avec la réfection du trottoir rue de Dole, la création de 10 places de stationnement chemin du Creux Mataux, et 7 nouvelles places devant l'école maternelle, pour fluidifier la

dépose des enfants dans un espace jusqu'ici contraint.

Nos jeunes bénéficieront bientôt d'un City Stade, et la commune continuera sa modernisation numérique avec la migration du standard téléphonique vers la fibre. L'extension de la vidéoprotection est également prévue.

Cette dernière année complète du mandat s'annonce intense et prometteuse.

Ensemble, avec sérieux et engagement, nous préparons l'avenir de notre commune, au service de toutes et tous.

Dominique MICHAUD
Maire de Champvans
Vice-président du Grand Dole

* Société d'Économie Mixte constituée à 33.7 % par le Syndicat d'électricité du Jura, 33.7 % par le Syndicat d'électricité du Doubs, 19.5 % par le Crédit Agricole, 11.2 % par la Région Bourgogne-Franche-Comté et 1.9 % divers.



www.champvans.fr



www.facebook.com/champvans.fr



Appli Intra Muros

ÉTAT-CIVIL



Naissances

Ariane GRIVET, née à Dole le 17 avril



Mariages

Nelly SICARD & Christophe BORDE, le 5 avril
Corinne GUIDET & Laurent PETREK, le 10 mai
Nadia IFERSENE & Julien FAIVRE, le 24 mai



Décès

Joël BATTU, 74 ans, le 21 mars
André DUBIEF, 79 ans, le 16 avril
Nicolle BRIOT née GEORGEON, 95 ans, le 5 mai
Jeannine VIGOUREUX née MARTENOT, 93 ans, le 14 mai

TRANQUILLITÉ VACANCES - OTV



L'Opération Tranquillité Vacances est un service de la gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant

des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie. La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors vacances scolaires.

Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ.

Inscription sur place : Vous devez vous rendre à la Brigade de Dole, 44, av. Jacques Duhamel, 03 84 79 00 77 avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Démarche en ligne : La connexion se fait via le site Service-Public.fr. Identifiez-vous via France Connect ; complétez le formulaire en ligne. Vous recevrez un récépissé par courriel.

Si vous souhaitez modifier votre inscription, vous devrez vous rendre à la brigade de gendarmerie.

www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15031

17

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, appelez la gendarmerie au 17. Ne touchez à rien afin de ne pas faire disparaître d'éventuels indices.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil du 31 mars 2025

- Approbation des comptes financiers uniques et des affectations de résultats des budgets 2025 de la Commune et de la Forêt.
- Maintien des taux d'imposition de 2024 pour 2025 : Taxe d'habitation résidences secondaires : 9.26 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties : 39.61 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27.68 %
- Attribution de 12 608 € de subventions aux associations par la Commune et de 1 600 € par le Centre Communal d'Action Sociale
- Approbation des budgets Forêt & Commune 2025 (V. pages 8 & 9 du Dossier)
- Extension du restaurant scolaire : convention de mise à disposition du Grand Dole du terrain d'assiette du bâtiment
- Mise en place d'un emploi vacataire – Chef de coupe
- Modification des statuts du Grand Dole – Ajout d'une compétence facultative

Conseil du 20 mai 2025

- Avis favorable à la création d'une alimentation électrique souterraine à 225 000 volts entre le poste INOVYN 30 E de Tavaux et le poste électrique.
 - Non classement en réseau de chaleur public du réseau de chaleur de Champvans
 - Création d'un parking Chemin du Creux Mataux et réfection des trottoirs rue de Dole pour un montant de 55 829.30 € H.T. attribué TP JC. BONNEFOY à Saône (25)
 - Cession de la parcelle ZK 398 d'une surface de 202 m² pour un montant de 40 €/m² soit 8 080.00 €
 - Rénovation du plafond du club-house pour un montant de 2 886.00 € H.T. et réfection de l'escalier de secours de la salle BABET pour un montant 1 770.00 € H.T.
 - Exhumation de 16 tombes et enlèvement des monuments pour un montant de 4 960 € T.T.C.
 - Approbation du nouveau règlement du cimetière
 - Tarifs 2025 : Salle des Fêtes : le tarif semaine est remplacé par le tarif journée soumis à l'accord du bureau municipal.
- Enlèvement par les services municipaux d'un dépôt sauvage ou de détrit : 150 €. Dépôt volumineux : 35 €/h personnel technique plus 50 €/h d'utilisation du tracteur.
- Concession pleine terre 2 m² et renouvellement :
- 30 ans : 260 € - 50 ans : 440 €
- Cavurne carré 3 - 4 urnes pour 30 ans : 500 €
- (Pour les autres tarifs, voir le compte-rendu sur le site internet, Intramuros ou en mairie.)
- Renouvellement d'un contrat de travail au service technique

Retrouvez les délibérations complètes en Mairie et les comptes-rendus sur champvans.fr ou Intramuros

POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT, SOYEZ CONSEILLÉ ET ACCOMPAGNÉ !

Vous voulez engager des travaux d'adaptation de votre logement pour y vivre le plus longtemps possible...

SOLIHA JURA SAÔNE-ET-LOIRE peut vous aider, en vous accompagnant dans toutes les étapes de votre projet.

Par son rôle d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage reconnu par l'État, SOLIHA sécurise votre parcours de travaux d'adaptation de votre logement, vous permet de bénéficier des aides publiques et mobilise des artisans locaux pour vous offrir des solutions sur mesure.

La démarche d'accompagnement proposée par SOLIHA :

- Une ergothérapeute de SOLIHA se rend à votre domicile pour réaliser un diagnostic complet de votre logement. Elle prend connaissance de votre situation et vous aide à **définir votre projet de travaux**.
- SOLIHA vous propose un **plan de financement mobilisant toutes les aides** auxquelles vous êtes éligible.
- Une fois votre projet défini, vous demandez des **devis auprès d'entreprises de votre choix**.
- SOLIHA **monte votre dossier et dépose les demandes de subventions**. Dès réception de la réponse positive, les entreprises peuvent alors **lancer les travaux**.
- SOLIHA peut aussi vous proposer le **préfinancement de votre opération** en vous avançant le montant des subventions et en réglant directement les entreprises.
- Lorsque les travaux sont terminés, votre conseiller SOLIHA réalise les **demandes de paiement des subventions**.

Contactez SOLIHA JURA

☎ : 03 84 86 19 10 - ✉ : contact@jura.soliha.fr



Soliha est agréée par l'État pour vous accompagner dans votre projet en mobilisant la subvention MaPrime Adapt'



J'Y VAIS EN BUS AVEC FLEXI SÉNIORS !

Flexi
séniors

**SERVICE DE
DÉPLACEMENT
SUR RÉSERVATION
POUR LES**

**75 ANS
et +**

**ZONE E
OUEST**

Pour s'inscrire

- > sur le site www.grandole-mobilites.fr
- > À l'agence commerciale
- > Par téléphone au 0 800 346 800

Pour réserver le service Flexi séniors

- > Par téléphone au 0 800 346 800 du lundi au samedi de 7h à 19h
- > Depuis le **site internet** ou l'**application mobile Flexi grandole mobilités**
- > À l'**agence commerciale**, du lundi au vendredi

Fonctionne
le mercredi de
14h à 16h30
et le vendredi
de 9h à 12h

**5€
Aller/retour**



Destinations possibles

- Dole
- Fouchierans
- Tavaux
- Saint-Aubin
- Damparis
- Champvans
- zone Gagnières (Choisey)

Communes concernées

Aumur, Abergement-la-Ronce, Champvans, Champdivers, Damparis, Fouchierans, Tavaux, Peseux, Saint-Aubin

grandole
mobilités

LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE ONT DÉBUTÉ

Avec comme objectif ambitieux, une ouverture pour la rentrée, les travaux, financés par le Grand Dole vont bon train.



Le succès de la restauration scolaire ne se dément pas, d'année en année, nous notons une croissance des effectifs. Activité qui oblige déjà depuis fort longtemps à proposer deux services. Nous sommes arrivés aujourd'hui à la saturation de notre système avec jusqu'à 50 enfants par service.

Aussi, le Grand Dole a pris la décision d'agrandir les locaux de 80 m² tout en modifiant l'organisation. L'extension permettra de créer une salle pour les maternelles où les repas seront servis sur table comme à présent. Les plus grands auront accès à une salle indépendante où une partie des repas sera proposée en libre-service.

La finalité sera d'accroître la capacité d'accueil, d'apporter plus de tranquillité pour les plus petits, plus d'autonomie pour les grands et également de simplifier le travail des agents.



NUISANCES SONORES



HORAIRES AUTORISÉS

Arrêté municipal de lutte contre les bruits de voisinage du 1^{er} juillet 2016

Lundi au vendredi

8h00 – 12h00 & 13h30 – 19h30

Samedi

8h00 – 12h00 & 13h30 – 18h30

Dimanche et jours fériés

10h00 – 12h00

Merci de respecter ces horaires afin qu'il fasse bon vivre dans notre village

17 NOUVELLES PLACES DE PARKING AU CENTRE DU VILLAGE

Un parking de 10 places
chemin du Creux Mataux



Le 20 mai, le Conseil Municipal a validé la réfection des trottoirs rue de Dole, la création d'un parking chemin du Creux Mataux et le début de la liaison avec la rue de Foucherans. Ces travaux, visant à résoudre le stationnement endémique sur les trottoirs rue de Dole, ont été attribués à TP JC. BONNEFOY pour 55 829,30 € H.T.

7 places supplémentaires
devant l'école maternelle



La gestion de l'afflux des véhicules au moment de déposer des élèves rue de l'Église n'est pas un problème nouveau. Malgré les contraintes liées à l'étroitesse des lieux, nous avons souhaité augmenter la capacité de stationnement. Ce qui devrait se traduire par une amélioration de la situation (si tous les conducteurs y mettent de la bonne volonté) !

LA COMMERCIALISATION LANCÉE POUR DE BON !

Le chiffrage complet des travaux de viabilisation du nouveau quartier des Jardins Fontaine a retardé la fixation des prix, c'est maintenant chose faite



L'aménagement de notre nouveau quartier, dans un emplacement de choix, à proximité du centre, est une opération qui s'inscrit en continuité du pôle santé.

Une première tranche de 25 lots libres de constructeur proposera des parcelles dont les prix iront de 35 000 € à 85 000 €, offrant ainsi de multiples possibilités d'implantation dans un quartier verdoyant.

L'implantation des maisons Ages & Vie élargira la palette du parcours résidentiel.

Si vous avez un projet, n'hésitez pas à contacter NEXITY (☎ 03.51.51.70.70) qui est l'aménageur à qui nous avons confié l'ensemble de l'opération.

BUDGET COMMUNE : INVESTISSEMENT

Avec 1 747 636 € d'investissement, nous préparons l'avenir

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- **Panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux**
354 864 €
- **Création d'un logement T3 de 86 m² au presbytère**
142 500 €
- **Agrandissement du hangar à bois déchiqueté**
87 160 €
- **Réfection des trottoirs rue de Dole et création d'un parking chemin du Creux Mataux**
76 000 €
- **Création d'un logement de 100 m² dans l'ancien cabinet médical**
74 200 €
- **Création d'un City Park à côté de l'aire de jeux du stade**
65 000 €
- **Extension de la vidéoprotection**
50 000 €
- **Création de places de stationnement rue de l'Église**
40 000 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- **Autofinancement : 700 708 €**
- **Subventions : 147 995 €**
- **Affectation du résultat : 412 175 €**
- **Récupération TVA : 84 758 €**
- **Taxe d'aménagement : 5 000 €**
- **Emprunt : 250 000 €**
- **Ventes de foncier : 147 000 €**

Les principales dépenses de l'année seront consacrées à la couverture de quatre bâtiments en panneaux photovoltaïques, à l'extension du hangar de stockage du bois déchiqueté, à la rénovation de deux nouveaux logements, à la création d'un City Park et à la création d'aires de stationnement.



VOIRIE - RESEAUX - ESPACES VERTS

Réfection des trottoirs rue de Dole et création d'un parking chemin du Creux Mataux, création de places de stationnement rue de l'Église, divers
173 510 €



BÂTIMENTS

Agrandissement du hangar à bois déchiqueté, création d'un logement au presbytère, création d'un logement dans l'ancien cabinet médical et améliorations diverses
369 497 €



DÉFENSE INCENDIE & SÉCURITÉ

Vidéoprotection
50 000 €



ACQUISITIONS FONCIÈRES

28 230 €



FINANCES

Déficit investissement 2024, capital des emprunts, amortissements et opérations d'ordre
569 131 €



RÉSERVES

73 574 €



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et ombrières au parking de la salle des fêtes
354 864 €



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & JEUX

Création d'un City Park
66 000 €



ÉCOLES

Informatique, parc vélos maternelle
6 300 €



MATÉRIEL & INFORMATIQUE

Informatique, standard téléphonique pour le secrétariat, matériel pour le service technique et divers
41 280 €



CIMETIÈRE

Réaménagement du carré n°3, création d'emplacements en pleine terre
11 000 €



ENVIRONNEMENT

Aménagements sur l'ensemble du Mont et à l'arboretum
7 250 €

BUDGET COMMUNE : FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 1 560 848 €

Les dépenses regroupent tous les frais nécessaires au fonctionnement des services de notre collectivité.

DÉPENSES	
Frais de rémunération du personnel	388 990 €
Dépenses d'entretien et de fournitures (y compris énergétique)	319 350 €
Frais liés aux compétences de la Commune & indemnités élus	109 015 €
Intérêts des emprunts	33 113 €
Titres annulés, dépréciation des actifs et amortissement	9 672 €
Autofinancement (excédent utilisé pour les investissements)	700 708 €
RECETTES	
Impôts et taxes	706 339 €
Dotations de l'État	164 425 €
Revenus locatifs & remboursements assurances	134 600 €
Virement du budget forêt	200 000 €
Produits des services	40 300 €
Excédent de 2024	270 462 €
Produits exceptionnels, remboursements rémunération personnel et opérations d'ordres	44 722 €

BUDGET C.C.A.S.*

DEPENSES	
Repas des anciens, colis et divers	13 710 €
Secours d'urgence, aides et subventions	4 658 €
Charges de personnel	750 €
Total dépenses	19 118 €
RECETTES	
Subvention de la Commune	12 000 €
Excédent année 2024	7 118 €
Total recettes	19 118 €

SUBVENTIONS DU CCAS	
Restos du Cœur	400 €
Secours Populaire	400 €
Secours Catholique	400 €
Épicerie sociale	400 €
Total subventions CCAS	1 600 €

* Centre Communal d'Action Sociale

Aide aux associations

Le soutien des associations est un retour mérité par rapport à l'investissement réalisé par les vaillants bénévoles grâce à qui de nombreuses activités et manifestations sont organisées.

SUBVENTIONS COMMUNE	
US trois monts	2 018 €
B Jazz big bang	1 000 €
Clé des chants	1 000 €
Anciens combattants	650 €
Association Parents d'Élèves	750 €
Foyer Rural	750 €
Les copains de la Traversée	550 €
CAC 39 Amicale des Coureurs	500 €
Fondation du patrimoine	200 €
Croqueurs de pommes	250 €
Collège Damparis - Amicale	540 €
Collège Damparis Éco-citoyens	300 €
Médaillés Sportifs	50 €
Souvenir Français	50 €
Association Foncière	3 000 €
Réserve pour imprévus	1 000 €
Total subventions Commune	12 608 €



BUDGET FORÊT

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 301 398 € et celles d'investissement à 105 731 €.

De bonnes ventes nous permettent de virer 200 000 € sur le budget communal.

SÉVERINE COIFFURE DEVIENT SOCIO-COIFFEUSE

Après 20 ans de présence dans notre Commune et 30 ans de coiffure, Séverine avait envie d'évoluer en proposant de nouveaux services.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier de coiffeuse ?

Depuis mes 15 ans, je rêvais de devenir coiffeuse, malgré cela je suis dirigée vers des études de secrétariat-comptabilité. Un stage en entreprise me confirme que je n'ai pas choisi la bonne voie. Je me réoriente alors vers la coiffure en reprenant mes études. J'ai exercé une dizaine d'années dans différents salons en ville où j'ai pu acquérir de nombreuses compétences. À la suite du départ en retraite d'Alain Villanuéva, je saisis l'opportunité de reprendre son salon le 20 juillet 2004. Je transforme ce salon hommes en un salon mixte.

Pourquoi vouloir devenir socio-coiffeuse ?

Depuis que je suis installée à Champvans, je vois une partie de ma clientèle qui vieillit, qui se trouve malade, atteinte de cancers, d'Alzheimer ou d'autres pathologies. Ces clients viennent me demander des conseils. Aussi, j'ai pris la décision de me former pour avoir une nouvelle approche pour ne pas faire d'erreur en conseillant mal. J'avais vraiment envie d'accompagner mes clients fragilisés, ils ont besoin de plus d'attention. La coiffure pour eux est un acte de soin. Je souhaiterais également à l'avenir intervenir dans des institutions psychiatriques, en oncologie, à l'hôpital ou en E.H.P.A.D.

Quelle formation avez-vous suivie ?

Ma formation s'étalait sur six mois à Lyon à raison d'une semaine par mois. Elle est dispensée par des infirmières et des psychologues. Nous avons été formés sur les différentes pathologies et avons appris à avoir une posture différente suivant les maladies. J'ai présenté un mémoire devant un jury et obtenu des certificats professionnels de

socio-coiffure, de pose de coiffure de remplacement et de prothèse capillaire.

Comment intervenez-vous ? Est-ce de votre propre chef ?

Les familles, les accompagnants ou les personnes peuvent faire une demande, nous remplissons une fiche de renseignements qui nous permet de mieux cibler les besoins et les contraintes.

Les interventions ont lieu soit au salon où nous sommes en train de créer un local indépendant et calme. J'interviens aussi à domicile, je peux réaliser des shampoings même pour les personnes alitées. J'ai aussi la possibilité d'animer des ateliers pendant lesquels nous créons des accessoires liés à la coiffure ou enseignons le massage, l'automassage pour se détendre, la mise en beauté de la chevelure... En oncologie, nous pouvons apprendre le nouage des foulards ou l'entretien de la prothèse capillaire. Dans tous les cas, l'intervention doit être un moment de détente.

Vous proposez aussi des massages du cuir chevelu,

pourriez-vous nous en dire plus ?

Ce service de détente, de relaxation est accessible à tous. Plusieurs massages sont possibles : massage intuitif, le modelage crânien et le Shirotchampi (massage du crâne, du cou et des épaules, technique traditionnelle originaire d'Inde).



Pour contacter Séverine :

☎ Salon : 03-84-72-46-04

☎ Portable : 06-11-60-26-77

✉ severinejovignot@gmail.com

📘 <https://www.facebook.com/Séverinecoiffure>

80^e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN EUROPE



Une Nation qui oublie son passé n'a pas d'avenir (Winston CHURCHILL)

Le 8 mai 1945 ne se résume pas à une simple date dans les manuels d'histoire. Elle marque la fin d'années de souffrance, de destruction et d'horreurs. Ce jour symbolise le retour de la lumière après les longues années de ténèbres et de désespoir.

Ce 80^e anniversaire était l'occasion de rendre un hommage solennel aux 12 Champvannais tombés au combat, ainsi qu'à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre liberté. Cet hommage s'adressait également aux millions de victimes civiles de ce conflit, le plus meurtrier de l'histoire, qui a coûté la vie à plus de 60 millions de personnes.

Dans un monde où les guerres sont encore trop nombreuses, parfois à nos portes, il est essentiel de se souvenir.

Pour que la paix, chèrement obtenue, ne soit jamais considérée comme acquise.

Citoyenneté

En marge de la commémoration du 8 mai, les nouveaux électeurs étaient officiellement accueillis. La **cérémonie de citoyenneté** est un moment symbolique destiné aux jeunes majeurs qui ont récemment acquis le droit de vote. Elle marque leur entrée dans le processus démocratique. Il a été rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie. Un livret rappelant le fonctionnement du système politique français a été remis aux participants lors de cette sympathique rencontre.



MOUSTIQUE TIGRE : NE LE LAISSONS PAS S'INSTALLER !

80% des moustiques-tigres naissent dans les petits volumes d'eau stagnante du domaine privé

Aedes albopictus, plus connu sous le nom de moustique-tigre, est une espèce invasive originaire d'Asie du Sud-Est. Elle a désormais colonisé une grande partie du Jura. Le moustique-tigre peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation.

Néanmoins, sa présence sur notre territoire est d'abord synonyme d'importantes nuisances. Cette espèce est active de mai à novembre. Le moustique-tigre réside en milieu urbain et cherche les petits volumes d'eau stagnante où ses larves pourront se développer. Ses œufs ne craignent ni le gel ni la sécheresse, et la femelle qui pond jusqu'à 200 œufs par semaine soit 1 000 œufs dans sa vie, pique le jour.

L'adoption de gestes simples par tous les acteurs du territoire permet de supprimer les gîtes larvaires et lutter efficacement contre sa prolifération. Ces gestes doivent être adoptés par tous pour éviter leur prolifération : avec comme message essentiel à retenir : **ranger, vider, couvrir !**

⊗ EAU ⊗ LARVES ⊗ MOUSTIQUES

Adoptons les bons gestes pour limiter sa prolifération !

Site dédié à la surveillance du moustique-tigre :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Pour plus d'informations :

<https://www.youtube.com/watch?v=CDVfgUi7i0>

Exemple de gîtes larvaires dans les espaces privés



Jeu d'enfants



Seaux et Arrosoirs



Récupérateurs d'eau de pluie



Chéneaux et gouttières



Coupelles de fleur



Bouchons et débris



Bouchons et débris



Chéneaux et gouttières

RANDO ZÉRO DÉCHET 2025



Quelle belle réussite de cette Rando Zéro Déchet ! De nombreux participants, une météo idéale et une belle ambiance.

Malheureusement, nous n'en sommes pas encore à zéro déchet, le volume récolté reste (trop) important. Des objets insolites retrouvés cette année dans le bois : des centaines de cannettes alu dans un secteur qui semble être un lieu d'alcoolisation, une poupée sexuelle, un canapé... L'association des parents d'élèves (APECM) était partenaire cette année, ce qui s'est traduit par la présence de nombreuses familles. L'Association de chasse était, comme tous les ans, fidèle au rendez-vous.

Merci à tous les participants !



ATTENTION AUX CHENILLES !

La chenille processionnaire du pin et celle du chêne sont des insectes nuisibles représentant un danger pour la santé humaine et animale. Un simple contact avec ses poils urticants peut provoquer des démangeaisons et des réactions allergiques sévères.

Comment reconnaître les chenilles processionnaires ?

Elles vivent sur les pins ou les chênes, formant des nids de soie blanche en hauteur. Elles se déplacent en file indienne et passent par plusieurs stades larvaires avant d'atteindre leur forme adulte, où elles mesurent jusqu'à 5 cm, arborant une couleur brun noirâtre. Les chenilles du chêne sont plus claires et plus petites.

Pourquoi ce parasite est-il dangereux ?

Les poils urticants provoquent chez l'homme des démangeaisons, des inflammations oculaires et respiratoires, et peuvent entraîner des troubles digestifs sévères. Chez les animaux, surtout les chiens, les lésions peuvent être graves, allant d'ulcères de la langue à des troubles respiratoires pouvant entraîner la mort.



Les dégâts occasionnés sur l'arbre

Les chenilles du pin se nourrissent des aiguilles des arbres, provoquant une défoliation qui réduit leur capacité de photosynthèse et peut entraîner leur dépérissement.

Le meilleur moment pour appliquer un traitement

Une lutte préventive est recommandée entre septembre et octobre, période des premiers stades larvaires, à l'aide de techniques biologiques ou mécaniques.

Les divers traitements biologiques

La pulvérisation de *Bacillus Thuringiensis* est efficace avant leur stade urticant. D'autres méthodes incluent l'échenillage, les pièges écologiques, la confusion sexuelle par phéromones et la lutte curative, qui permettent de réduire la population de ces nuisibles.

UNE NOUVELLE ESPÈCE À CHAMPVANS !

Découverte d'une nouvelle orchidée ce printemps à Champvans : l'Orchis géant (*Himantoglossum robertianum*) s'est installé sur notre commune.

C'est une espèce thermophile méditerranéenne, inconnue dans le Jura jusqu'en 2022 qui remonte à la faveur du réchauffement climatique.

Cette plante, qui peut atteindre 50 cm, fleurit en mars-avril sous notre latitude. Peu de communes de Franche-Comté l'ont pour l'instant recensée, mais elle devrait à l'avenir devenir bien plus commune dans nos campagnes.



Orchis géant
Himantoglossum robertianum



APECM Association des Parents d'Élèves Champvans-Monnières

Succès au rendez-vous pour la Foire à Tout de Champvans-Monnières

Le dimanche 8 mars, l'A.P.E.C.M. a organisé sa première Foire à Tout à la salle Seguin. Dans une ambiance conviviale, chineurs et familles ont déambulé entre les stands riches en trouvailles. Vêtements, jouets, livres, puériculture : il y en avait pour tous ! Une buvette gourmande a complété la journée. Merci aux exposants et aux bénévoles pour leur engagement. Vivement la prochaine édition !



Bugnes et sourires pour le goûter de Carnaval à Champvans !

Le 21 mars, l'A.P.E.C.M. a offert un goûter de Carnaval surprise à tous les élèves de l'école. Les Bugnes maison, distribuées gratuitement à la sortie des classes, ont ravi les enfants ! Des sachets à 1 € ont également été vendus avec succès. Merci aux bénévoles mobilisés et à Mathieu Morizot pour la cuisson. Une action gourmande et conviviale, reflet de l'engagement de l'APE pour les enfants !

Des Pâques enchantées avec l'escape game d'Alice !

Pour Pâques, l'A.P.E.C.M. a organisé un escape game féérique sur le thème d'Alice au Pays des Merveilles, ouvert à tous. Animé par les lycéens de Nodier, l'événement a enchanté petits et grands. Course aux œufs, maquillage, buvette, pêche à la ligne et mascottes Pat'Patrouille ont complété cette belle journée conviviale. Un grand merci aux bénévoles et partenaires pour cette réussite partagée.



Barbecue paysan entre parents, le samedi 5 juillet au stade ! (Voir en dernière page)



B. JAZZ big band

Pendant la plage estivale, les musiciens du B. Jazz big bang sortent le tuba...



Notre concert du 15 mars avec l'excellent groupe Goody Goody a été apprécié par un public encore nombreux. Merci à tous les spectateurs.

Les musiciens du B. Jazz sortent le tuba mais pas question pour eux de se la couler douce. En effet, les vents vont encore souffler très fort cet été pour une nouvelle pêche au ton.

Porté par le rythme des vagues, l'équipage du B. Jazz sera sur le pont pour repartir en croisière.

Deux escales sont prévues :

- **Vendredi 4 juillet à Lavans-lès-Dole**
- **Vendredi 15 août à Ornans** sur la grande place dans le cadre d'un festival de cirque.

À la rentrée, il sera temps pour nous de replonger dans un nouveau répertoire.

Si vous êtes musicien et que vous êtes intéressé par notre répertoire, profitez de la nouvelle saison pour venir surfer avec nous...

En attendant, bel été à tous.

Trompette, trombone, flûte..., le B. Jazz big band recrute. Répétition le lundi en soirée, convivialité garantie. Un concert, une animation ? Contactez-nous
<https://www.facebook.com/bjazzbigband> - Contact : Vincent ROULLET 06 27 27 11 98

ASSOCIATIONS & CULTURE



FOYER RURAL

Pour tout renseignement sur les activités des différentes sections :

Martine MIGNOT - 07.67.44.46.22

<http://foyerruraldechampvans.dujura.com>



Section Patrimoine

Deux nouveaux chantiers réalisés ce trimestre :

La restauration de la murette ouest de la fontaine de Priesle. Les pierres utilisées viennent d'une ancienne maison de Champvans (maison Guéritey)



• **L'accès à la "Cadole" du Mont Coq** située sur un terrain privé. L'objectif est de consolider cette ancienne cabane en pierres sèches, abri des vignerons quand les vignes étaient nombreuses sur le mont de Champvans.



Merci aux bénévoles qui entretiennent le petit patrimoine malgré l'usure du temps et la pollution qui les dégradent.



CAC 39

Notre objectif du 19 avril fut réalisé, grâce à une météo ensoleillée et très agréable ainsi qu'à l'ambiance sur le site.

Les traileurs au nombre de 400 étaient au rendez-vous pour affronter les 3 distances du **trail du Loup Garou**. Ils étaient ravis des parcours malgré les difficultés qui les attendaient. Les marcheurs ont répondu également présent, ils étaient au nombre de 150.

Nous allons donc pouvoir honorer notre promesse de **don à Martin Fleurot** qui était parmi nous avec sa famille. Il nous a expliqué, grâce à des affiches, son quotidien et a participé en faisant la marche de 5km dans le village de

Art de vivre & Patrimoine



Mardi 6 mai, les deux sections ont organisé une visite au **Musée du Patrimoine à St Aubin**.

Trois bâtiments de matériel, d'échoppes artisanales qui nous ont fait découvrir de nombreux métiers qui entouraient le monde agricole aux siècles derniers.

Notre groupe a su apprécier la diversité des outils présentés, l'accueil des bénévoles du musée et le goûter surprise offert par les sections.

Section Théâtre

Le succès des 7 représentations théâtrales de mars, a permis de remettre : un chèque de **5000€ à Jade, fillette en situation de handicap** et un chèque de **1500€ à l'association « Trace de Vies Groupe »**, aide à l'écriture

pour personnes âgées ou malades.

Merci à tous, public, acteurs, bénévoles, Municipalité pour cette grande générosité. Et que Vive le Théâtre !



Moissey, marche que lui et sa famille ont trouvée agréable.

Le 13 juin, le CAC, les sponsors et élus se sont fait une joie de l'accueillir à la salle André Seguin et de lui **remettre un chèque** pour l'aider dans sa vie d'adolescent.

Le 22 juin, le CAC a couru pour la bonne cause. : certains coureurs à Besançon au **Panora'trail au profit de l'autisme**.

d'autres à Molsheim en Alsace, pour un semi-marathon festif. Le 28 juin, quelques courageux ont affronté le Mont Blanc. Et en juillet, le CAC a noté sur son agenda **La Champvannaise du 6 juillet**.

Pour tout contact : SANTOS William, président - 06 19 32 15 74

<https://www.facebook.com/champvansamicalcoureur>



Nos deux loups !



LES COPAINS DE LA TRAVERSÉE

Les Copains de la Traversée : 18 ans de solidarité pour les enfants malades ou en situation de handicap

Depuis 18 ans, l'association Les Copains de la Traversée s'engage avec dévouement pour soutenir les enfants malades ou en situation de handicap. Cette année encore, nous avons le plaisir d'organiser une Marche Solidaire suivie d'un repas convivial le 14 septembre 2025 à Champvans. Cet événement a pour but de récolter des fonds pour ces enfants qui ont besoin de notre aide et de notre soutien.



Nous vous invitons chaleureusement à participer à cette journée placée sous le signe du partage et de la générosité. Votre présence et votre engagement font toute la différence. En marchant à nos côtés, vous contribuez directement à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés ou en situation de handicap.

Nous souhaitons que les familles puissent venir découvrir cette noble cause à travers diverses animations : balades à dos d'âne, maquillage pour enfants et la présence de la mascotte Pat' Patrouille.

À l'issue de cette marche, un repas convivial et familial sera proposé afin de prolonger ce moment de solidarité dans une ambiance chaleureuse. Nous comptons sur vous !

Cet événement est ouvert à tous et entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) afin que chacun puisse profiter pleinement de cette belle journée de solidarité.

En participant à notre Marche Solidaire, vous pourrez : vivre un moment de partage et de convivialité, soutenir une noble cause, aider concrètement les enfants hospitalisés et en situation de handicap.

Nous espérons sincèrement vous voir nombreux à cette belle journée de solidarité !

Pour toute information supplémentaire ou pour confirmer votre participation, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez également retrouver toutes les

informations sur notre site internet : www.lescopainsdu39.odoo.com

Merci pour votre soutien et rendez-vous le 14 septembre pour la Marche Solidaire !



COMITÉ DE JUMELAGE



Les Puces et la Foire Artisanale de Printemps se sont déroulées le dimanche 20 avril de 6h à 18h. Comme les années précédentes, les puciers étaient accueillis sans réservation sur le parking et les artisans avec réservation à l'intérieur de la salle des fêtes.

La journée, commencée sous un temps maussade, a vite

été rattrapée par le soleil, et, en ce jour de Pâques, bon nombre de personnes ont pu trouver bien des objets ou des trésors.

Une buvette et une restauration rapide étaient prévues tout au long de la journée.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine

Puces et foire artisanale - Dimanche 29 avril 2026




ASSOCIATION des PARENTS d'Élèves
de Champvans

**SAMEDI
05 JUILLET
À PARTIR DE 12H**

**BARBECUE
PAYSAN ENTRE PARENTS**

STADE DE CHAMPVANS



BOISSOIN • BARBECUE • MUSIQUE

MERCI DE PARTICIPER AU REPAS EN APPORTANT
À MANGER ET À BOIRE


SCAN ME


LA PATROUILLE CHAMPVANAISE
FOYER BOIS

FAITES DE LA

pÉtaNQue

ORGANISÉ PAR L'APCFR ET LA BOUCHERIE MORIZOT
RESTAURATION, BUVETTE ET CONVIVIALITÉ ASSURÉE !

13 JUILLET 2025

OUVERT À TOUS / AMATEUR & FAMILIAL

Rendez vous tous au centre
de CHAMPVANS

Menu : 18 €
salade comtoise
couscous
clafoutis aux cerises

Reservation préférable :
03 84 79 23 79
ou
contact@boucherie-morizot.fr

**LES COPAINS DE LA TRAVERSEE
18 ÈME EDITIONS**

**DIMANCHE
14
SEPTEMBRE
2025**

MARCHE ET REPAS

Activité Familiale ouverte à tous !
Pmr et Animaux inclus

 Parcours Pédestre
3 Parcours : 5km PMR,
10 km ou 15km

 Moment conviviale avec
Repas sur place

 Départ :
Salle des fêtes de Champvans

 Inscriptions :
en ligne obligatoire pour
marche et repas !
Possibilité sur place pour les
marches

 Balade à dos d'âne
Mascottes Pat Patrouille
Maquillages enfants

Tarif :
5 km: 5€
10 km: 8€
15 km: 10€
Repas : 12€

Inscriptions et infos : au verso
ou scannez le QR code





LA CARTE JEUNES C'EST CADEAU !

Depuis 2007, la Commune offre la Carte Avantages
Jeunes aux Champvannais âgés de 11 à 26 ans

TA COMMUNE
SE MOBILISE ET TE PROPOSE

**LA CARTE
AVANTAGES
JEUNES**
2025 - 2026

3 600 avantages
en Bourgogne-Franche-Comté

Elle se présente sous forme d'une carte personnelle,
et d'un livret ou d'un espace perso à utiliser avec son
smartphone.

Pour bénéficier de cette offre,

Inscrivez-vous avant le 18 juillet

au secrétariat de mairie

ou  mairie@champvans.fr

ou  03.84.72.03.69

Les cartes seront à retirer en mairie en septembre.